

24 juillet 2023

# EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

## Informations utiles:

- Le 17 juillet 2023, le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Franz Fayot, et le ministre des Affaires étrangères et du Culte du Costa Rica, ont signé à Bruxelles un [Accord-cadre de coopération entre le Luxembourg et le Costa Rica](#). Cet accord formalise les relations de coopération au développement entre les deux pays et détermine le cadre des activités et de la présence de la Coopération luxembourgeoise au Costa Rica. Au niveau de la coopération bilatérale entre le Costa Rica et le Luxembourg, la formulation de projets visant à appuyer la gestion de la migration et l'inclusion socio-économique des migrants, la Coopération Sud-Sud et Triangulaire, ainsi que la transformation digitale du Costa Rica, est en cours.
- Compte tenu de l'augmentation du nombre d'arrivées par mer enregistrées en Italie en 2023 et des situations de surpeuplement particulièrement fréquentes dans le hotspot de Lampedusa, la [Commission européenne fournira une aide financière d'urgence supplémentaire](#) de plus de 14 millions d'euros afin d'améliorer les conditions d'accueil des migrants qui débarquent sur l'île. Cette aide financière sera accordée à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui travaillera en étroite coordination avec les autorités italiennes et l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA). La priorité sera accordée aux migrants vulnérables, en particulier aux mineurs non accompagnés, aux femmes enceintes, aux femmes célibataires avec de jeunes enfants et aux personnes handicapées. L'aide comprendra également des transferts sécurisés de Lampedusa vers d'autres centres d'accueil en Italie.
- Le 24 juillet 2023, la [loi du 14 juillet 2023 relative à l'accueil, à l'orientation, à l'intégration, à l'accompagnement scolaires des élèves nouvellement arrivés et à la création du Service de l'intégration et de l'accueil scolaires](#) (SIA) est entrée en vigueur. Le SIA est un point de départ central qui aide les familles nouvellement arrivées à trouver la bonne école pour leurs enfants en fournissant aux parents et aux élèves des informations sur les différentes offres éducatives formelles et non formelles disponibles au Luxembourg. Les nouveaux élèves bénéficient notamment de l'approche interculturelle et holistique de SIA, qui met l'accent sur et valorise leurs compétences et le développement de leur identité. Le SIA assure également un suivi rapproché des élèves durant leurs deux premières années.

## Chiffre de la semaine: 88

À partir de mai 2022, l'ADEM a commencé à inclure dans ses publications mensuelles sur les chiffres clés du marché de l'emploi, le nombre de bénéficiaires de la protection temporaire qui se sont inscrits comme demandeurs d'emploi auprès de l'ADEM.

Les [nouvelles inscriptions du juin 2023](#) comprennent 88 inscriptions de bénéficiaires de la protection temporaire.

Source: ADEM

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter [zane.rozenberga@uni.lu](mailto:zane.rozenberga@uni.lu)**

### Nous contacter :

Email: [emn@uni.lu](mailto:emn@uni.lu)

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : [https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european\\_migration\\_network\\_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en)